



# Au Fil de la Lauch



## S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Février 2018

# Edit0



Février compte 28 jours, c'est court mais ce n'est pas une raison pour relâcher les bonnes résolutions prises en début d'année : plus de sport, moins de gras, moins de stress...

On en a enfin fini avec les Fêtes, on peut reprendre un rythme plus paisible, prendre le temps de préparer l'année qui a déjà bien commencé.

Préparer la terre, des champs et des potagers, tailler et arquer les vignes, pour de futures récoltes abondantes.

En espérant une météo plus saisonnière, entendez un bon froid sec, qui élimine les parasites et fait retrouver des repères à la nature, si déboussolée ces dernières saisons.

Pour profiter aussi, des joies des vacances d'hiver, sur les pistes d'ici et d'ailleurs.

Et une dernière résolution à prendre, participer au « Don du Sang », organisé régulièrement par une équipe de bénévoles sympathiques et motivés... Cela ne coûte rien, ne fait pas mal, et sauve des vies.

Laurent DI STEFANO



Cérémonie des Vœux du Maire



Repas des Aînés



Crémation des sapins



Repas des Aînés :

# Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Mon intervention de ce mois sera plus courte du fait de la retranscription dans son intégralité dans le présent bulletin de mon discours lors de la cérémonie des vœux.

## **Maisons décorées...**

Tout d'abord, l'équipe communale adresse ses félicitations à toutes les personnes qui ont participé au 2<sup>ème</sup> concours des maisons les mieux décorées pour les fêtes de fin d'année, organisé par l'association « Les grenouilles s'éclatent ». Nous avons pu voir de nombreuses très belles réalisations. Encore MERCI aux organisatrices ! Les participants ayant réalisé les plus belles décorations ont été mis à l'honneur lors d'une petite réception organisée en ce début d'année. Vous trouverez les résultats du concours page 12 de ce bulletin.

## **Activités associatives...**

Les associations locales sont déjà sur la brèche en ce début d'année avec notamment la crémation des sapins « nouvelle formule », organisée par l'association Fresch'n en partenariat avec les sapeurs-pompiers, qui a connu un vif succès. En effet, quelques nouveautés ont été rajoutées à cette animation dont entre autres la vente de « Munstiflette » ou le feu d'artifice. A ce sujet, contrairement à ce qu'on a pu entendre, je tiens à préciser que le feu d'artifice a été pris totalement en charge par l'association « Fresch'N Co » et non par la commune.

A relever également la tenue des assemblées générales par les pêcheurs et les arboriculteurs avec une très forte présence de leurs membres. Enfin, l'AS Liebherr a organisé la 11<sup>ème</sup> édition du cross corporatif près du stade de football où 584 coureurs ont terminé la course. Un nouveau record !

## **Repas des Aînés...**

Le 14 janvier, la salle Saint-Michel était bien remplie pour l'édition 2017 du repas des Aînés où 113 personnes sur 304, âgées de 70 ans et plus, ont répondu à l'invitation de la commune. Le repas et l'animation avec « Albert de la vallée de Munster » ont enchanté les participants, leur permettant ainsi de passer un excellent après-midi.

## **Travaux Herrlisheim-Vignoble...**

En ce qui concerne la création de trottoirs route du Vin et rue du Vignoble, les travaux de préparation sont pratiquement terminés y compris la réalisation d'un caniveau permettant d'évacuer les eaux pluviales stagnant du côté des vignes lors de fortes pluies. Il reste à poser les enrobés dès que la météo le permettra et d'aménager les emplacements réservés aux espaces verts.

Dès à présent, nous vous invitons à venir nombreux à la réunion de préparation de la Journée citoyenne (voir page 11) prévue le 19 février prochain, et souhaitons de très bons résultats aux escrimeurs locaux lors de leur tournoi international de sabre qui aura lieu au COSEC à Wintzenheim (voir page 13).

Bonne fête à tous les amoureux.

Bien cordialement,

Votre Maire,  
Gérard HIRTZ

## Allocution du Maire lors de la cérémonie des vœux du 5 janvier 2018

(Le discours était accompagné d'un diaporama de photos prises tout au long de l'année dans le village)

« Mesdames et Messieurs,


Comme dans la plupart des villes et villages de France, la cérémonie des vœux permet au premier magistrat de présenter ses vœux, de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets ... mais c'est également un moment de convivialité et de partage entre les élus et les forces vives du village lors du verre de l'amitié qui sera servi tout à l'heure, à l'issue de la partie officielle.

Tout d'abord, au nom de toute l'équipe municipale, à laquelle j'associe les élus et mon épouse Marie-Jeanne, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de prospérité, de réussite, et surtout une très bonne santé à vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches.

Rapidement, un coup d'œil dans le rétroviseur concernant les faits qui ont marqué l'année 2017.

Au niveau mondial, de nombreux pays sont toujours touchés par des conflits régionaux (Syrie – Irak – Afghanistan) qui font de très nombreuses victimes innocentes mais l'année 2017 a surtout été marquée par la dégradation climatique liée au réchauffement de notre planète et ses conséquences : la sécheresse, les phénomènes météorologiques tels les tempêtes comme celles que nous venons de subir, les ouragans ou typhons qui deviennent de plus en plus nombreux et violents, la diminution de la banquise ou des glaciers entraînant l'élévation des niveaux des mers ou océans qui présagent d'un avenir sombre pour les habitants de nombreuses îles à plus ou moins longue échéance. Tout cela est une préoccupation majeure pour la majorité de nos dirigeants sauf pour le nouveau président des Etats-Unis, M. Donald Trump.

Au plan national, les Français voulaient du changement et ont élu un nouveau président de la République, Emmanuel Macron, que personne n'a vu venir, ainsi qu'une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale avec le nouveau parti « La République En Marche ». Enfin, 3 personnalités emblématiques nous ont quittés. Il s'agit de Mme Simone WEIL, femme politique au destin exceptionnel et académicienne, M. Jean d'ORMESSON, philosophe, écrivain, académicien et enfin, Johnny HALLIDAY, l'idole des jeunes qu'on ne présente plus. La culture et le monde politique viennent de perdre 3 monuments !



Rétro 2017

### **Revenons chez nous...**



Tout d'abord, je remercie les 18 élus qui m'entourent et particulièrement mes 4 adjoints, Micheline qui a en charge les affaires sociales et scolaires, Marie qui s'occupe des associations, Jérôme des affaires agricoles et viticoles (et contrôleur du niveau de la Lauch depuis cette nuit...) et Hugues, qui a en charge l'urbanisme.

**Les effectifs de la commune** sont restés stables. Nous sommes actuellement 11 agents, Alain REMETTER ayant mis fin à son contrat le mois dernier, dont plusieurs à temps partiel. 4 agents au secrétariat y compris pour La Poste, 3 agents techniques, 2 aides-maternelles et 2 employées de services. En équivalent temps plein, cela représente 8,75 agents.



Dès à présent, je remercie la secrétaire de mairie Catherine et toute l'équipe pour leur disponibilité et leur investissement au service de la population locale et des environs, depuis l'arrivée de LA POSTE à la mairie.

**Les bénévoles...** Je peux toujours compter sur une importante équipe de bénévoles qui s'impliquent sans compter pour la commune : Hubert HENSEL, le menuisier, Michel KOPACZ, l'informaticien dans les écoles, la nouvelle équipe de bénévoles à la bibliothèque depuis le départ de Jacqueline KOPACZ, André et Yvette FURSTENBERGER pour la préparation des salles lors des fêtes ou réceptions organisées par la commune, Michel ANGELICOLA, aux déchets verts, Christophe HABERKORN, l'électricien et homme disponible pour les urgences électriques, Nicolas DI STEFANO à la sono, M. BIDINGER, (encore une perle rare), notre cuisinier lors de la Journée citoyenne, également porteur du bulletin communal et disponible quand on a besoin de lui, la quinzaine de personnes qui aident à la préparation du fleurissement ainsi que les 14 distributeurs de notre bulletin communal mensuel, réalisé et édité à la mairie, auquel est joint le lien inter-paroissial, sans oublier les quêteurs/quêteuses pour la lutte contre le cancer.

MERCI

Je souhaite exprimer ici ma profonde gratitude à tous ces bénévoles qui œuvrent sans compter et souvent dans l'ombre, pour la commune. Un grand MERCI à eux !

**La démographie...** Au courant de l'année 2017, nous avons enregistré 22 naissances, 18 décès, 6 mariages et 1 PACS (Pacte civil de solidarité) qu'il est possible d'enregistrer dans les mairies depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier.

Selon les informations toutes fraîches reçues de l'INSEE, notre village ne compte plus que 1 831 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2018 contre 1838 il y a 1 an, mais ce chiffre fait référence à la population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2015 donc d'il y a 3 ans !

Il faut savoir que le chiffre annoncé par l'INSEE sert à calculer la Dotation globale de Fonctionnement (DGF) que perçoivent les communes, d'où l'intérêt de se baser sur des chiffres les plus bas possibles.

J'ai fait un petit calcul rapide quant à la population réelle de notre village. Le solde naturel des naissances/décès

est de 14, POLE HABIT et CARRE DE L'HABITAT ont livré 33 logements ces 2 dernières années. A mon avis, ce chiffre devrait être augmenté d'une centaine de personnes pour coller à la réalité du terrain.



Comme vous pouvez le constater sur le graphique, la population est passée de 800 à 1800 habitants en 60 ans.

Et une remarque de ma part qui a son importance :

- d'une part, on lutte contre les menaces terroristes alors qu'il n'y a pas obligation de s'inscrire en mairie quand vous vous installez dans une commune, c'est un non-sens !
- d'autre part, le maire a l'obligation de signaler à l'Education nationale la liste des enfants qui ne sont pas scolarisés. Dites-moi comment il faut faire ?

Tout cela mériterait un peu de réflexion de la part de nos gouvernants.

Du côté des demandeurs d'emploi, les nouvelles ne se sont guère améliorées puisque 80 personnes contre 82 il y a 1 an sont toujours à la recherche d'un emploi localement.

**Les finances ....** Au niveau national, la dette publique a encore augmenté et est passée de 2 148 à 2 226 milliards en 1 an et les collectivités en subissent les conséquences alors qu'elles n'en sont responsables que pour 9%.

En effet, notre dotation globale de fonctionnement (DGF) a encore subi un coup de rabot de 19 000 € en 2017. De 176 000 € perçus en 2013, nous n'avons touché plus que 99 000 € en 2017. Totalisé, cela représente un manque à gagner de 176 000 € pour notre commune !!!



A cela se rajoute, l'instruction des permis de construire, une charge nouvelle des communes depuis 2015 estimée à environ 7 000 € et comme si cela ne suffisait pas, nous venons d'apprendre que la dotation au titre du fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle va encore être rabotée de 17% en 2018, après les 8% de l'année dernière, ce qui entraînera une perte supplémentaire de recettes d'environ 7 000 €.

Et que nous réserve l'avenir avec la disparition de la taxe d'habitation annoncée par le président de la République, taxe remplacée à l'euro près par l'Etat en 2018. Et après ? Tous les élus ici présents savent comment l'Etat tient ses promesses.

Mon avis personnel : avec le train des hausses annoncées en ce début d'année, je ne suis pas certain que les Français profiteront beaucoup de cette aubaine. J'ai relevé les augmentations les plus importantes qui concernent les tarifs postaux, les carburants, les assurances, le gaz, la CSG, les amendes etc...

Mais la bonne nouvelle concerne notre endettement. En effet, celui-ci s'élève à 459 000 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit 251 euros ramenés à l'habitant contre 582 euros en moyenne fin 2016 au niveau national pour notre catégorie de communes (entre 500 à 2000 habitants). Donc, un endettement maîtrisé puisque nous sommes largement en-dessous de la moyenne nationale.

#### **Du côté de l'intercommunalité....**

Outre les compétences assurées par COLMAR AGGLOMERATION telles entre autres, l'entretien des réseaux d'évacuation des eaux pluviales ou l'entretien des réseaux d'eaux usées et de la station d'épuration, (quel soulagement pour la commune), l'année 2017 a été marquée par la prise en charge des travaux concernant le traitement des eaux pluviales au parking Saint-Paul ainsi que ceux concernant les trottoirs route du Vin et rue du Vignoble.

Les autres aides concernent l'attribution d'un fond de concours d'un montant de 107 000 € pour les années 2017 à 2019, soit un total de 224 000 € pour la durée du mandat 2014/2020, somme qui permettra de participer au financement de nos investissements ainsi que le versement d'un montant d'environ 23 000 € en cette fin d'année 2017 au titre de la dotation de solidarité.

#### **En matière de propreté, sécurité, circulation, stationnement...**

Côté SECURITE/CIRCULATION, nous avons mis en place des barrières au souterrain de la gare obligeant les cyclistes ou autres utilisateurs d'engins à moteur de passer à pied à cet endroit et avons réalisé des marquages au sol rue de la Gare destinés à maîtriser le stationnement des véhicules. Le résultat s'avère concluant puisque, selon les enregistrements du radar, la vitesse des véhicules a sensiblement diminué.

Dépôts sauvages, tags, problèmes de voisinage, crottes de chiens surtout du côté du parking Saint-Paul malgré les affiches installées aux endroits stratégiques du village, font partie des affaires courantes que connaissent tous les maires ici présents et nous n'en sommes pas épargnés localement, je le rappelle régulièrement dans le bulletin communal.

En 2017, 11 procès-verbaux d'un montant de 150 € ont été établis pour dépôts sauvages dont 2 entre Noël et Nouvel An.

Autres points qui fâchent...

Tous les ans, le 31 décembre c'est pareil. Un millier de voitures brûlent en France, on met le feu aux poubelles, on casse... C'est la fête !

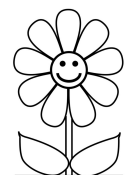
Puis il y a les agressions répétées sur les forces de l'ordre ou les sapeurs-pompiers lors de leurs interventions dans les quartiers difficiles, et pas seulement la nuit du Réveillon mais toute l'année. Il faut savoir que les sapeurs-pompiers ne peuvent plus intervenir dans ces cités sans la protection de la police. Où allons-nous et qui paie ? .... Nous tous ! Et que fait la justice ?

MERCI à la gendarmerie (lieutenant MORAT) ainsi qu'à la Brigade Verte pour votre coopération, votre présence sur le terrain, votre assistance (merci mon lieutenant pour votre aide si précieuse qui me permet d'intervenir directement auprès des parents des fauteurs de troubles quand cela est nécessaire).

#### **Concernant le fleurissement communal...**

Malgré une année particulièrement sèche, nous avons pu voir de belles réalisations dans le village et chez certains habitants ou commerçants.

2 familles du village, des habituées, ont été honorées par le jury départemental des maisons fleuries à Riedisheim en février 2017 pour le fleurissement 2016. Il s'agit de la famille JACQUET qui a eu le 1<sup>er</sup> prix au titre des MAISONS AVEC JARDIN et de la cave vinicole François HEYBERGER, qui a eu le 2<sup>ème</sup> prix au titre des FERMES, CORPS DE





**FERMES ET EXPLOITATIONS VITICOLES EN ACTIVITES.** Ces 2 maisons sont situées à HERRLISHEIM-VIGNOBLE, dans la montée vers OBERMORSCHWIHR.

J'adresse mes plus vifs remerciements à ces 2 familles et à tous ceux qui participent au fleurissement, particuliers, commerçants ainsi qu'à l'équipe technique.

D'autres familles locales mériteraient également d'être mises à l'honneur, par exemple la famille FONNE rue de la Scierie dont la propriété est toujours magnifiquement fleurie depuis plusieurs années.

### **Les associations...**



25 associations, amicales ou chorale évoluant dans les domaines sportifs, culturels ou culturels animent et entretiennent le tissu social dans notre village et, comme tous les ans, tous les présidents des associations sont invités à nos vœux.

Un changement important concerne les arboriculteurs puisque Claude BAGUET a cédé sa place après 12 années de présidence à M. Maurice KLINGNER ici présent. « BON VENT Maurice » !

Nos aides et soutiens aux associations se présentent sous forme de subventions versées pour les jeunes sportifs et les musiciens, de soutien à l'investissement ou d'aides diverses.

Une autre aide conséquente est faite tout au long de l'année à la plupart des associations : c'est la mise à disposition gratuite des locaux de la mairie.

Mesdames et Messieurs les présidents, la municipalité est présente à chacune de vos assemblées générales. C'est le témoignage fort de notre soutien à toutes les associations locales.

Un grand MERCI à tous ces bénévoles qui s'investissent sans compter pour le « bon-vivre ensemble » dans notre village.

**Les sapeurs-pompiers...** Notre village peut compter actuellement sur 23 sapeurs-pompiers bénévoles, formés et compétents dont 15 sont issus de la section des JSP. En 2017, vous êtes intervenus 80 fois dans le village y compris le 1<sup>er</sup> janvier 2018 à 0h30 pour un feu de broussailles près du cercle Saint-Michel.

2 nouveaux sapeurs-pompiers, des adultes (il faut quand-même le relever) ont rejoint le corps des sapeurs-pompiers. Il s'agit de Romain DAMBREVILLE et Olivier SCHUTZ. Ils ont bien du mérite car à leur âge, (ils frôlent les 40 ans) il faut de la volonté pour suivre les formations !

Bravo et bon vent à tous les deux !

Je le dis avec une très grande satisfaction, je suis fier de mes sapeurs-pompiers et les habitants de HERRLISHEIM ont la chance de disposer d'un corps aussi dynamique. Vous l'avez encore démontré lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe qui a été menée d'une façon exemplaire.

Monsieur le chef de corps David WIEST, Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers, un grand MERCI à toute l'équipe pour votre disponibilité et pour les services que vous rendez à la commune et à la population locale.

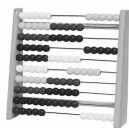
MERCI également à Marie WISSLER, ex-présidente et au nouveau président Lionel FROMONT de l'Association des JSP des Trois-Châteaux qui regroupe 5 communes, à son comité et à ses moniteurs pour leur implication et leur dévouement dans l'enseignement que vous prodiguez aux jeunes sapeurs-pompiers pour la plupart futurs actifs dans leurs corps respectifs.

Je n'oublie pas Bernard LAMEY à la tête de la fanfare qui, malgré beaucoup de soucis d'effectifs, arrivent toujours encore à animer les cérémonies officielles dans la commune.



**Les écoles...** 152 élèves ont repris le chemin des 2 écoles lors de la dernière rentrée scolaire contre 147 l'année dernière.

Du côté des rythmes scolaires, nous sommes revenus à la semaine de 4 jours dès la rentrée scolaire puis qu'une enquête menée auprès des parents d'élèves avait donné le résultat suivant : 106 pour sur 110 réponses reçues.



Un petit rappel : ces nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place par un certain M. PEILLON malgré une très forte opposition au niveau national et local. Cette affaire nous a coûté 3 000 € de frais de justice car nous sommes allés au Tribunal administratif de Strasbourg où bien sûr nous avons été déboutés. La loi c'est la loi et nous devons la respecter !

Le résultat on le voit aujourd'hui, beaucoup de communes sont déjà revenues à la semaine des 4 jours dès la rentrée scolaire, preuve que les parents, le monde enseignant et les élus n'en voulaient pas.

Aujourd'hui, la vie est belle pour M. PEILLON puisqu'il est devenu député européen. « Fantôme de la politique française », « l'invisible Vincent PEILLON au Parlement européen », ce sont des termes que je n'ai pas inventés.

Au niveau des travaux, la salle de repos a été repeinte et 6 fenêtres ont été remplacées à l'école maternelle.

MERCI à la directrice, Sylvie MARTISCHANG et aux professeurs des écoles pour l'enseignement que vous prodiguez à notre jeunesse locale.

MERCI également à Marie GUILLON, la présidente et à Sabine ANCEL, la directrice de l'association « LE FRESCHAHISSALA » qui gèrent notre périscolaire.

**La paroisse...** MERCI à notre abbé, Jean-Luc LORBER et à toutes les personnes qui se mettent à la disposition de la paroisse pour le nettoyage de l'église, la décoration, les sacristains, la cheffe de chœur Chantal GENG et sa chorale et le Conseil de Fabrique, chargé de l'administration et de la gestion des biens de la paroisse présidé par Raymond FRITZ.

**La presse...** Francis ZIESSEL notre correspondant de presse, s'occupe de L'ALSACE et des DNA. MERCI à lui de relater les événements de la commune dans nos deux journaux régionaux. Il réalise d'excellents articles, je le lui rappelle souvent.

### **Côté économique ...**

Concernant le centre-bourg, une nouvelle agence immobilière « AM IMMOBILIER » s'est installée en face de la boulangerie REBERT et de gros travaux d'agrandissement ont été réalisés chez la coiffeuse « FRESCHA'COIFF ».

Côté zone artisanale, l'entreprise TDI nous a quittés et c'est désormais la Société RM-MEGA-AUTOMOBILES, spécialisée dans l'achat et la vente de véhicules d'occasion qui occupe les lieux.

Un autre changement important concerne notre zone artisanale. En effet, en application de la loi Nôtre, les actions de développement économique, les zones d'activités artisanales, industrielles, commerciales etc... font désormais partie des compétences assurées par les communautés de communes ou les communautés d'agglomération. De ce fait, notre zone d'activités a été transférée à Colmar Agglomération.

Concernant le projet d'extension vers l'est de l'actuelle zone artisanale, la municipalité accompagnée des responsables du secteur économique de COLMAR AGGLOMERATION a contacté et reçu les propriétaires des parcelles concernées en leur proposant le prix estimé par les Domaines, prix que nous avons sensiblement augmenté. Malgré cette offre intéressante, ce dossier ne semble guère avancer. En finalité, les élus décideront de l'avenir de ce projet lors de l'adoption du Plan local d'urbanisme.

### **Les autres dossiers, travaux ou investissements réalisés en 2017 concernent...**

- La création du parking Saint-Paul sans architecte mais avec l'entreprise TPV où quelques travaux de finition restent à effectuer en propre régie.
- L'installation d'un monte-personnes à l'école élémentaire avec Mme BADER. A part quelques petits détails, ce chantier est pratiquement terminé.
- L'achat d'une tondeuse autoportée.
- L'organisation de la 3<sup>ème</sup> journée citoyenne gérée par Micheline RITTER, la première adjointe. Une centaine de personnes ont participé à cette journée soulageant la commune de nombreux travaux de peinture, de désherbage, d'entretien des espaces verts ou d'enlèvements des déchets dans les fossés, en fait « HAUT-RHIN PROPRES ». Une vraie satisfaction pour les élus.
- Enfin, les élus avancent lentement mais sûrement sur la révision du PLU. Nous pensons le finaliser dans les premiers mois de cette année 2018.



### **Concernant les projets 2018...**

Dès à présent, je peux vous annoncer que nous reconduirons la Journée citoyenne. Elle est prévue officiellement le samedi 26 mai mais la date définitive, qui sera adoptée par les élus, sera confirmée dans notre bulletin communal.

#### **Les autres travaux...**

- Les trottoirs route du Vin et rue du Vignoble ont déjà fort bien avancés. A mon avis, il y a encore pour un mois de travail mais cela dépendra surtout des conditions climatiques. Ces travaux se font sous la conduite de M. MARCHAL de l'entreprise COCYCLIQUE. Une fois terminés, l'ensemble de HERRLISHEIM-VIGNOBLE disposera de trottoirs. Enfin, me diront certains riverains !
- L'aménagement de la place de l'Eglise et des rues adjacentes devrait démarrer dès le mois de mars. Les travaux débuteront par le remplacement du réseau d'eau potable pris en charge par le SIEPI mais concerneront également les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement pris en charge par COLMAR AGGLOMERATION. Ces travaux se feront également sous la conduite de M. MARCHAL de COCYCLIQUE.
- Le projet de construction d'un dépôt communal a évolué puisque le dernier projet présenté par M. SANTANDREA de BLEU CLUBE donne satisfaction aux élus. Reste à régler le difficile passage aux Bâtiments de France....
- Le dossier concernant la transformation du presbytère en immeuble à logements aidés a enfin évolué puisque le préfet a pris un arrêté portant sur la distraction de la plus grande partie du presbytère et sur la désaffectation de la chapelle située dans le même bâtiment. Merci M. RAMDANI, directeur général de COLMAR HABITAT de nous avoir soutenu jusqu'au bout dans ce difficile dossier.
- VIALIS, qui entretient notre réseau d'éclairage public, éprouve de plus en plus de difficultés pour le remplacement de certaines pièces défectueuses des foyers lumineux qui ont une quarantaine d'années d'âge et qui sont installés dans les lotissements CHATEAU I et BOULEAUX. De ce fait, nous prévoyons le remplacement d'une cinquantaine de points lumineux par de l'éclairage LED. En même temps, nous ferons un geste contre le réchauffement climatique.
- L'accessibilité des établissements recevant du public nous pose un sérieux problème vu le coût annoncé par l'architecte Mme BADER pour la mise aux normes des équipements sportifs occupés par les quilleurs, les footballeurs et le tennis. Je compte sur vous M. MEISTERMANN, pour nous aider dans notre démarche et surtout pour limiter les dépenses au maximum. On verra ce dossier ensemble le 16 janvier prochain.
- L'installation de la fibre optique dans notre village devrait débuter dès cette fin d'année selon le programme établi.
- Et dernière minute : nous devons nous occuper du nid de cigognes installé sur l'ancien presbytère derrière l'église car il devient dangereux pour les propriétaires des lieux du fait qu'il sort de son support. J'ai signé hier un devis de l'entreprise SCHAECHTELIN pour sa remise en état.

Et enfin... quand tous ces travaux seront réalisés, je pense que je ne pourrai plus vous annoncer une bonne nouvelle quant à l'endettement de la commune. Mais on y reviendra l'année prochaine !

Encore MERCI pour votre présence et de m'avoir écouté ».





## AGENDA

### FÉVRIER

- 10 et 11 Tournoi de sabre  
(Cosec à Wintzenheim)
- 19 Réunion d'information Journée citoyenne
- 23 Assemblée générale de l'Amicale des sapeurs-pompiers

### MARS

- 11 Assemblée générale de l'UNC
- 18 Représentations théâtre par les enfants et les ados de la T.T.H.
- 23 Exercice de printemps des sapeurs-pompiers
- 23 Représentation par "Les Impros" de Sélestat
- 24 Représentation théâtre par les adultes de la T.T.H.
- 25 Représentations théâtre par les enfants et les ados de la T.T.H.
- 25 Chasse aux œufs « Les Grenouilles s'éclatent »

## CANDIDATURES JOBS ÉTÉ

Si vous souhaitez travailler au sein des services techniques municipaux cet été, n'oubliez pas de déposer vos CV et lettres de motivation à la Mairie avant le 31 mars 2018.

4 jeunes seront retenus pour les 8 semaines de congés scolaires, soit 2 semaines de contrat pour chaque candidat, du 9 juillet au 3 septembre 2018.

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

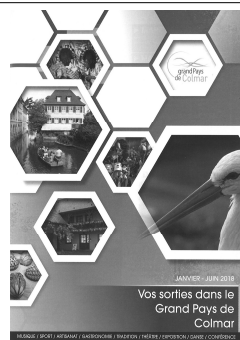
- avoir plus de 16 ans et moins de 18 ans durant la période d'emploi
- être du village (sauf pour les enfants des agents communaux)
- 1 seul candidat par famille, sauf si le nombre de candidats est insuffisant
- être de bonne notoriété, ne pas faire partie de groupes fauteurs de troubles localement
- ne pas être enfant d'élus indemnisés
- faire partie d'une association locale est un plus
- obligation de respecter la convocation à la médecine du travail avant le début du contrat
- fournir un RIB à son nom
- des critères sociaux pourront être appliqués (situation professionnelle des parents, ...)
- s'il y a trop de candidats, seront privilégiés ceux qui n'avaient pas travaillé à la mairie les années précédentes.

Il pourra être dérogé à ces critères si le nombre de candidats est insuffisant. Par contre, s'il y a trop de candidats par rapport au nombre de places, un tirage au sort sera organisé.

## INSCRIPTIONS EN PETITE SECTION ET C.P.

Les inscriptions en Petite Section et C.P. auront lieu les  
vendredis 16 et 23 mars de 8 h 15 à 16 h 15  
à l'école élémentaire.

Merci de vous munir du carnet de santé de l'enfant  
et du livret de famille.



Le guide des sorties dans le  
Grand Pays de Colmar  
est disponible au secrétariat de  
la mairie.

## DÉMARCHAGE

Une société a repris son démarchage, par courrier, pour vendre des contrats d'assurance « assistance et réparations fuites ».

Avant de signer un document quelconque, prenez toutes les précautions nécessaires afin de vous garantir de toute arnaque.

## SEMAINE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Cette année, la quête en faveur de la Ligue Départementale du Haut-Rhin pour la recherche contre le cancer aura lieu

**du 19 au 25 mars 2018**

Nous vous prions de bien vouloir réserver un accueil favorable à nos quêteurs bénévoles, que nous remercions d'avance pour leur implication. Grâce à eux, un montant de 8 112 € a été collecté en 2017.

A l'instar des années précédentes, nous sommes à la recherche de bénévoles. Si vous êtes intéressé(e), merci d'appeler le secrétariat de la mairie au 03 89 49 39 80.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui voudront bien compléter l'équipe.

## CHÈQUE ÉNERGIE

Après avoir été testé dans 4 départements, le chèque énergie a été généralisé pour tous les départements français.

### Le chèque énergie, qu'est-ce que c'est ?

C'est une aide au paiement des factures d'énergie du logement. Il est attribué au regard des ressources et de la composition du foyer. Pour bénéficier du chèque énergie, il est indispensable de déposer sa déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls.

### Quelle dépense régler avec le chèque énergie ?

- votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de fioul domestique, bois, etc.,
- les charges de chauffage incluses dans votre redevance si vous êtes logé(e) dans un logement ou foyer conventionné à l'APL,
- certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement réalisées par un professionnel certifié.

Le chèque énergie n'est pas un chèque bancaire : il n'est pas encaissable auprès d'une banque. Il est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. Aucune démarche n'est à accomplir pour le recevoir.

Plus d'informations : [chequeenergie.gouv.fr](http://chequeenergie.gouv.fr)

## PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL « HABITAT PRIVÉ DANS LE HAUT-RHIN »

Il s'agit d'un dispositif mis en place à l'initiative du Conseil Départemental du Haut-Rhin en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) mobilisant des aides financières à destination des propriétaires occupants et bailleurs dans l'objectif d'améliorer l'habitat.

### Pour quels projets de travaux ?

Installer un nouveau système de chauffage, de production d'eau chaude performant, mieux isoler votre logement, remplacer vos fenêtres, ... Dans tous les cas, les travaux doivent permettre de réduire d'au moins 25 % la consommation énergétique du logement des propriétaires occupants et de 35 % pour les propriétaires bailleurs.

L'ADIL vous apportera les conseils nécessaires pour l'étude de votre projet. CITIVIA vous accompagnera dans le montage de votre dossier de demande de subvention avec des conseils techniques.

Pour tous renseignements :

ADIL 68 Point Rénovation Info Service

03 89 21 75 35

[contact@adil68.fr](mailto:contact@adil68.fr)

Vous pouvez également faire votre demande sur : [www.monprojet.anah.gouv.fr](http://www.monprojet.anah.gouv.fr)



## ASSOCIATION FONCIERE

A l'instar de ce qui se fait ailleurs, l'association foncière de Herrlisheim a pour objet la réalisation, l'entretien et la gestion des chemins de la plaine. C'est ce qu'elle a fait fin 2016 sur le chemin des Prés (coût : 57 000 euros HT) et ce qu'elle fait régulièrement sur les autres chemins qui lui appartiennent en y posant du gravier.

L'association foncière se compose de tous les propriétaires (exploitants ou non) des terrains inclus dans le périmètre du remembrement. Elle est administrée par un Bureau composé de 6 membres titulaires et de 4 membres suppléants, désignés pour 6 ans par moitié par le conseil municipal, par moitié par la Chambre d'Agriculture. Sont membres titulaires du Bureau : MM. Patrick BENDELE, Bruno GINGLINGER, Gaston FURSTENBERGER, Jérôme BAUER, Bernard MICHEL, Christian QUINTLE et le maire de la commune.

L'association foncière dispose d'un budget d'environ 61 622 euros en 2017 (y compris 47 647,37 € d'excédent reporté), répartis en fonctionnement (57 852 euros) et en investissement (3 810 euros).

Plus d'infos auprès du secrétariat de la mairie au 03 89 49 39 83.

## Les chroniques poétiques de Catherine GRIMME, habitante de Herrlisheim

### Une auteur libre et sincère qui se dévoile ...

Après une enfance alsacienne qui a nourri son fort caractère et l'obtention d'un bac littéraire, Catherine Grimme, avide d'indépendance, se lance d'emblée dans la vie active.

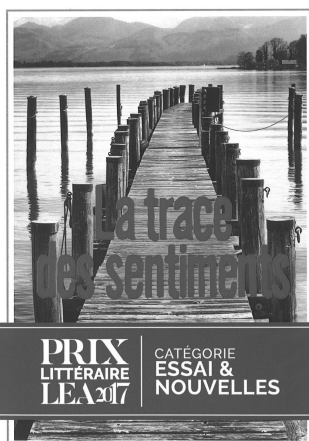
Son intelligence et son courage, elle décide de les mettre à profit en intégrant la SNCF dans un service quasi exclusivement masculin, la sécurité des circulations, preuve de sa témérité, où elle occupe désormais la fonction de chef de gare.

Fortement occupée par son emploi et l'éducation de son fils, le départ de celui-ci hors du cocon familial lui permet alors de s'adonner plus encore à sa passion, l'écriture.

Est né ainsi un recueil de poésie, poèmes qu'elle qualifie de chroniques poétiques, car billets d'humeur quotidiens dans lesquels elle se livre en toute authenticité et émotion, à travers fantaisies personnelles et cris du cœur, en particulier en ces années douloureuses (2015-2016) pour la France.

Ce dévoilement de son être sensible et profond, elle le compose dans la clarté et la puissance d'un langage simple qui se déploie dans la charmante scansion des vers libres.

Un bijou d'authenticité à apprécier sans retenue.



CATHERINE GRIMME

*Les Editions Abordables*

Disponible dans les librairies :  
HARTMANN et CHAPITRE à COLMAR

## **SYNTHESE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2017**

1. Mme Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.
2. Le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2017 est approuvé sans réserve.
3. Le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés : section 37, parcelle 233/10 (6 rue des Alouettes) - section 37, parcelle 253/10 (4 rue des Mouettes) - section 38, parcelles 170/30 et 175/31 (rue des Mésanges) - section 54, parcelle 156/01 (rue Saint Pierre).
4. Le Conseil municipal approuve les décisions modificatives permettant de payer les factures liées à l'aménagement des trottoirs route du Vin et rue du Vignoble (+ 70 000 €) ainsi que celles relatives à la maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité des établissements publics (+ 20 000 €).
5. Le Conseil municipal décide d'adhérer au SIVOM du Canton de Wintzenheim pour la section « tourisme » et de prendre en charge la contribution correspondante s'élevant à 1 227,28 € en 2017. Il demande à ce que les modalités de la promotion touristique soient revues entre Colmar Agglomération, la Communauté de communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux, le SIVOM du Canton de Wintzenheim et les communes membres.
6. Le Conseil municipal donne son accord pour la passation d'une convention d'un montant de 4 809,91 € relative à la mise en souterrain des réseaux d'Orange dans le cadre de l'aménagement de trottoirs route du Vin et rue du Vignoble.
7. Le Conseil municipal donne son accord pour la passation de la convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération basée sur les pratiques habituelles en la matière pour les opérations en traverses d'agglomération depuis de nombreuses années.

**Le procès-verbal complet est disponible à la mairie ou sur le site internet  
[www.herrlisheim-pres-colmar.fr](http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr)**

### **STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE**

Nombre d'actifs de 15 à 64 ans : 885 (source INSEE)	Janvier 2017	Janvier 2018
Femmes	38	43
Hommes	45	39
Total	83	82
Demandeurs d'emploi indemnisés	69	63
Demandeurs d'emploi non indemnisables	14	19

## **JOURNÉE CITOYENNE**

### **Réunion d'information**

Devenir acteur de son village autour de projets fédérateurs tout en créant, dans une ambiance conviviale, des liens forts et intergénérationnels, tels sont les objectifs de notre 4<sup>ème</sup> Journée citoyenne qui se déroulera le **samedi 26 mai 2018**.

Vous souhaitez vous impliquer dans cette démarche citoyenne en donnant une demi-journée de votre temps pour participer à l'entretien et à l'embellissement de notre village, vous avez des idées à nous soumettre pour améliorer votre cadre de vie, nous vous attendons nombreux à la réunion d'information et de partage qui aura lieu le

**Lundi 19 février, à 19 h 30, salle des Sociétés.**

## **AVIS DE LOCATION DE TERRES COMMUNALES**

La commune met en location plusieurs parcelles :

- section 62, parcelle 27, d'une contenance de 12,69 ares (bail précaire)
- section 64, parcelle 64, d'une contenance de 65,08 ares (bail à ferme de 9 ans)
- section 66, parcelle 148, d'une contenance de 100 ares (bail à ferme de 9 ans)

Prix du fermage : maxima de l'indice national constaté par arrêté préfectoral (soit 1,49 euro / are en 2016/2017), payable à terme échu

Critères de sélection des candidatures :

1. exploitant du village (à temps plein) ayant son siège d'exploitation dans la commune
2. exploitant qui possède le moins de terre communale

Les candidatures sont à adresser à la Mairie pour le 16 février 2018 dernier délai.

## **C.C.A.S. DE HERRLISHEIM**

Le Centre communal d'actions sociales (C.C.A.S) est l'outil privilégié pour mettre en œuvre la politique sociale de la commune. Son conseil d'administration est composé du Maire, des adjointes Mmes RITTER et GUILLON, de la conseillère municipale Mme HEYBERGER, de Mmes Eugénie DIETRICH-SCHWOERER, Martine GREINER et Marie-Thérèse ZWICKERT, de M. Bernard SIRY et de Monsieur le Curé.

Les actions menées dans le cadre du CCAS sont les suivantes :

- aides aux particuliers : plusieurs personnes ou familles présentant des difficultés financières ont bénéficié de bons alimentaires, de bons pour produits d'hygiène ou de soins, et du paiement direct de factures de chauffage. Ces aides sont en hausse : 1 350 euros en 2016, 1 467 euros en 2017.
- subventions de fonctionnement versées à Espoir, Emmaüs, Apalib, Apamad, Banque alimentaire, Terre des Hommes, Restos du Cœur, La Manne, ...
- aide aux démarches administratives pour des personnes en difficulté.

Les attributions ou règlements sont généralement effectués en fonction des renseignements et propositions transmis par les assistantes sociales au Conseil départemental.

Ses recettes proviennent d'une subvention versée par la commune, de dons et de Colmar agglomération.



## LES GRENOUILLES S'ÉCLATENT

### Lauréats du concours des maisons décorées pour Noël

#### Catégorie : Particuliers

1<sup>er</sup> prix : Monsieur et Madame Didier KOENIG, 2a rue Saint-Pierre

2<sup>ème</sup> prix : Madame Laetitia GUILLERMIN et Monsieur Bertrand CHEVANNE, 1 rue des Schauenbourg

3<sup>ème</sup> prix : Monsieur et Madame Stéphane BANON, 5 rue Principale.

#### Catégorie : Commerçants

Salon de coiffure Frescha'coiff, 1, rue des Canards.

Des bons d'achats leur ont été remis par la commune. Un grand BRAVO à tous les participants !

## AAPPMA (Association de pêche)

### Achat des cartes de pêche

#### • Domaine privé :

La vente des cartes aura lieu les 3 février et 3 mars 2018, de 10 h à 12 h, salle des Sociétés de l'Hôtel de Ville et à la Boulangerie Rebert à partir du 20 mars 2018.

#### • Domaine public :

Via internet sur le site : [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

Le Président,  
Christian KIBLER

## INFOBEST VOGELGRUN/BREISACH

### Permanences des services de l'emploi français et allemand

La prochaine permanence de Pôle Emploi et de l'Agentür für Arbeit se tiendra le jeudi 1<sup>er</sup> février 2018 dans les locaux de l'Infobest Vogelgrun/Breisach aux horaires suivants :

- Pôle emploi : 9 h à 12 h
- Agentür für Arbeit : 8 h 30 à 12 h.

La prise de rendez-vous par téléphone ou directement sur place est impérative.

INFOBEST - Ile du Rhin - 68600 VOGELGRUN  
Tél : 00 33 (0)3 89 72 04 63

## **CROSS DU GROUPEMENT NORD (SDIS 68) AVEC LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS (J.S.P.)**

*La SURPRISE !!! Les JSP des trois Châteaux remporte le Challenge par équipe .*



Les J.S.P. de l'Association des Trois Châteaux ont participé au cross du groupement Nord du SDIS 68, samedi 20 janvier à Bennwihr.

Ils ont remporté le « Challenge par équipe ».

Le prochain rendez-vous :  
samedi 10 février à Sundhoffen  
pour le Cross Départemental des JSP.

Un grand bravo à tous ces jeunes.

## **ASSOCIATION D'ARBORICULTURE DE HERRLISHEIM & ENVIRONS**

### **Activités du mois de février**

Tailles d'arbres sur demi-tige et haies fruitières

- le **3 février à 14 h** au verger-école à Herrlisheim
- le **17 février à 14 h** au verger de M. François SCHNEIDER à Eguisheim

Les démonstrations sont ouvertes à tous. L'accès sera fléché. Merci de nous soutenir !

Le Président,  
Maurice KLINGNER

## **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

La bibliothèque sera ouverte la première semaine des vacances scolaires, soit les 27 et 28 février 2018, puis fermée jusqu'au mardi 13 mars à 17h30 !

## **TOURNOI INTERNATIONAL DE SABRE**

Herrlisheim Escrime Club organise pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive un tournoi exclusif au sabre et dans les catégories jeunes. Ce tournoi fait figure au classement régional de la Ligue d'Alsace.

**SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 FEVRIER 2017**

au COSEC, 3 rue Aloyse Meyer à WINTZENHEIM

## Les Grands Anniversaires du mois de février 2018

GOETZ Marie-Louise, 82 ans le 3  
SCANDELLA Angèle, 94 ans le 5  
DI STEFANO Giuseppe, 84 ans le 6  
CAYE Robert, 80 ans le 7  
WEBER Joséphine, 77 ans le 8  
STEINBRUCKER Charles, 82 ans le 12  
DOLFUS Geneviève, 86 ans le 15  
BERLIE Jacqueline, 84 ans le 15  
STEINBRUCKER Jean-Paul, 87 ans le 15  
PALERMO Carmina, 77 ans le 15  
KOENIG Hélène, 83 ans le 16  
FAIST Paulette, 80 ans le 16  
KETTERER Irène, 84 ans le 17  
RENNIE Laurette, 83 ans le 18  
BAGUET Lilli, 75 ans le 19  
FLORANC Frieda, 90 ans le 20  
HAUMESSER Bernard, 80 ans le 22  
MARRONE Clémentina, 83 ans le 24



### Anniversaires du mois de janvier - rectificatif

Des erreurs se sont « glissées » dans les anniversaires du mois de janvier et nous présentons nos excuses aux personnes concernées.

HERTZ Constant, 93 ans le 4 janvier  
KEITER Edmond, 88 ans le 5 janvier  
ZOLLER-LOISON Louis, 81 ans le 5 janvier  
GREINER Gabrielle, 89 ans le 7 janvier  
KAMMERER Thérèse, 80 ans le 9 janvier  
HURST Marie-Louise, 86 ans le 13 janvier  
HERTZOG Robertine, 88 ans le 15 janvier  
KIBLER Lucien, 86 ans le 21 janvier

### NAISSANCE

**Louise DAMIENS OTZENBERGER**

*le 30 décembre 2017*



**Doruk GÜREL**

*le 19 janvier*

### MARIAGE

**Aurélie KREBS et David FURSTENBERGER**

*le 20 janvier*





# ANNONCES



## IMMOBILIER

Vends à Herrlisheim, dans copropriété de 2006,  
maison accolée en triplex de 128 m<sup>2</sup>  
(116 m<sup>2</sup> Loi Carrez)

Rdc : entrée avec placard mural et WC,  
cuisine équipée avec cellier, salon, salle à manger.

1<sup>er</sup> étage : 3 chambres, 1 salle de bain avec WC.

2<sup>ème</sup> étage : 1 pièce ouverte

donnant sur une terrasse de 18 m<sup>2</sup>.

Chauffage individuel au gaz.

Extérieur : espace vert de 224 m<sup>2</sup> / garage et place de parking.

264 000 €

Contact : **07 67 63 76 17**

## DIVERS

Particulier cherche terrain de construction  
d'environ 6 ares à Herrlisheim ou villages voisins.

Contact : **06 82 96 68 01**

Cherche pré en location, vente ou entretien,  
pour y mettre un poulain.  
(prise en charge des clôtures)

Contact : **06 58 35 46 03**



Photo : Gérard HIRTZ

### Un ragondin, vu aux étangs près du pont de la Lauch

**Modalités de publication des petites annonces**  
**Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande**  
**du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.**  
**La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.**

Colmar Agglomération propose aux jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et le 31 décembre 2013 de nombreuses activités sportives et culturelles pendant les vacances d'été (du 9 juillet au 2 septembre 2018).

## Comment faire pour s'inscrire ?

### 1. Pré-inscription

Pré-inscription à la mairie du domicile ou sur [www.agglo-colmar.fr](http://www.agglo-colmar.fr) du **5 février au 27 avril 2018 inclus**.

### 2. Tirage au sort

Tirage au sort de l'ordre de passage mi-mai, par informatique et en présence d'un huissier de justice. Toutes les familles pré-inscrites seront tirées au sort et obtiendront un numéro de passage.

### 3. Courrier

Un courrier indiquant le jour et l'heure de passage aux inscriptions est transmis directement au domicile de toutes les familles pré-inscrites. La brochure des activités proposées dans le cadre des « animations été 2018 » sera également jointe à ce courrier.

### 4. Brochure

Toutes les informations utiles et nécessaires concernant les activités figurent dans cette brochure.

### 5. Les inscriptions

#### • à la Maison des Associations, 6 route d'Ingersheim à Colmar

les mardi 5, mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 juin 2018 de 17 h à 20 h 30 et le samedi 9 juin 2018 de 9 h à 20 h.

Ces journées sont strictement réservées aux familles qui auront préalablement effectué une préinscription. Les inscriptions seront enregistrées uniquement sur présentation du récépissé de tirage au sort.

#### • à la Mairie de Colmar - Direction des sports - 2<sup>ème</sup> étage - bureau n° 815

. le mercredi 13 juin 2018 de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 pour toutes les familles (préinscrites ou non),

. à partir du lundi 18 juin jusqu'au jeudi 30 août 2018 : de 8 h 30 à 11 h et de 14 h 30 à 17 h, du lundi au jeudi. ATTENTION : pas d'inscription les vendredis.

### Renseignements :

**Mairie - 1 place de la Mairie  
68021 COLMAR Cedex  
Direction des sports :  
03 89 20 67 93 ou 03 89 20 67 97**

